



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAGNIERES

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

N° 2013-03-29-11

BUDGET ANNEXE 2013 DES SALLES MUNICIPALES

Le 29 mars 2013 à 20 h 30 le conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain BIAUX, Maire.

Date de convocation : 22 mars 2013

Date d'affichage de la convocation : 22 mars 2013

PRESIDENCE : M. BIAUX, Maire

PRESENTS :

Mme DETERM – M. FENAT – Mme ROLLET - M. FAUCONNET – Mme LE LAY - M. BISSON -
Mme LEMERE - M. PIERRON, adjoints.

Mme DORTA-BERMEJO - M. LHENRY – M. PEROT - M. SARTELET – Mme STEVENOT – M.
PERNET - Mme MOREAU - M. CAILLOT - Mme LEFORT - Mme THILLY – Mme MASSON.

EXCUSES : Mme MILLOT donne pouvoir à M. SARTELET
 M. CHOUARD donne pouvoir à M. BISSON
 M. BESSON donne pouvoir à M. PERNET

ABSENTS : Mme GABREL
 M. SMITH
 M. JOSEPH
 M. ANTUNES
 Mme CORREIA
 M. CARRASCO

Membres en exercice : 29

Membres présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Secrétaire de séance : Hervé LHENRY

11/ BUDGET ANNEXE 2013 DES SALLES MUNICIPALES

Le budget annexe des salles municipales s'établit pour l'année 2013 de la manière suivante :

I - PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1/ LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
11	charges à caractère général	62 698,00 €	46 261,00 €
12	charges de personnel	29 150,00 €	24 008,00 €
14	atténuations de produits		
65	autres charges de gestion courante		
Total dépenses de gestion courante		91 848,00 €	70 269,00 €
66	charges financières		
67	charges exceptionnelles	1 200,00 €	260,00 €
68	dotations aux provisions		
22	Dépenses imprévues	5 000,00 €	5 000,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		98 048,00 €	75 529,00 €
023	virement à la section d'investissement	24 378,50 €	4 046,00 €
042	op d'ordre de transfert entre section	5 690,00 €	6 219,00 €
043	op d'ordre à l'intérieure section d'exploitation		
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		30 068,50 €	10 265,00 €
TOTAL		128 116,50 €	85 794,00 €
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (déficit)			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		128 116,50 €	85 794,00 €

2/ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
13	atténuations de produits		
70	Vente de produits fabriqués, prestations	250,00 €	50,00 €
73	Produits issus de la fiscalité		
74	Subvention d'exploitation		
75	Autres produits de gestion courante	82 353,52 €	60 142,00 €
Total recettes de gestion courante		82 603,52 €	60 192,00 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	512,00 €	500,00 €
78	Reprises sur provisions		
Total des recettes réelles de fonctionnement		83 115,52 €	60 692,00 €
042	<i>op d'ordre de transfert entre section</i>	21 164,00 €	3 175,00 €
043	<i>op d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>		
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		21 164,00 €	3 175,00 €
TOTAL		104 279,52 €	63 867,00 €
<hr/>			
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (excédent)		23 836,98 €	21 927,00 €
<hr/>			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		128 116,50 €	85 794,00 €

II – PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		
	Opérations d'équipement	8 904,50 €	7 090,00 €
Total dépenses d'équipement		8 904,50 €	7 090,00 €
10	Dotations, fonds divers, réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Compte de liaison		
26	Particip.et créances ratt. à des part.		
27	Autres immo. financières		
020	Dépenses imprévues		
Total des dépenses financières		- €	- €
45...1	Total des op. pour compte de tiers		
Total des dépenses réelles d'investissement		8 904,50 €	7 090,00 €
40	op. d'ordre de transfert entre section	21 164,00 €	3 175,00 €
41	op. patrimoniales		
Total des dépenses d'ordre d'investissement		21 164,00 €	3 175,00 €
TOTAL		30 068,50 €	10 265,00 €
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (déficit)		2 919,65 €	3 903,31 €
RESTE A REALISER		17 500,70 €	13 226,30 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		50 488,85 €	27 394,61 €

2/ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	BP 2012	BP 2013
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	immo incorporelles		
21	Immo corporelles		
22	Immobilisations reçues en affect		
23	Immobilisations en cours		
Total recettes d'équipement		- €	- €
10	Dot, fonds divers et réserves		
106	Reserves	20 420,35 €	17 129,61 €
138	Autres subv. d'invest non transf		
165	Dépôts et cautionnement reçus		
26	Part.et créances ratt à des part		
27	Autres immo financières		
024	Produits des cessions d'immo		
Total des recettes réelles financières		20 420,35 €	17 129,61 €
45...2	Total des op pour le compte de tiers		
Total des recettes réelles d'investissement		20 420,35 €	17 129,61 €
021	Virement de la section de fonct	24 378,50 €	4 046,00 €
040	op d'ordre de transfert entre section	5 690,00 €	6 219,00 €
041	op patrimoniales		
Total des recettes d'ordre d'investissement		30 068,50 €	10 265,00 €
TOTAL		50 488,85 €	27 394,61 €
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (excédent)			
RESTE A REALISER			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		50 488,85 €	27 394,61 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU l'avis favorable de la commission des finances ;
OUI l'exposé qui précède

ARRETE ET VOTE le budget annexe des salles pour 2013, équilibré à la somme de **113 188.61 €** se répartissant comme suit :

- **85 794.00 €** pour la section de fonctionnement,
- **27 394.61 €** pour la section d'investissement.

Résultat du vote :
 - **Voix pour : 23**
 - **Voix contre : -**
 - **Abstentions : -**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend une délibération conforme.

Certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération est affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Fagnières, conformément à la loi.

LE MAIRE,

Alain BIAUX